

Rapport annuel 2013

Administration :

Fondation collective Symova

Beundenfeldstrasse 5
Postfach / Case postale 443
CH-3000 Bern 25

Téléphone 031 330 60 00
Fax 031 330 60 01

info@symova.ch
www.symova.ch



Chiffres clefs

		31.12.2013	31.12.2012
Effectif des assurés			
Nombre d'assurés actifs		7'247	6'771
Nombre de rentiers		3'961	3'496
Total des destinataires		11'208	10'267
Nombre de caisses de prévoyances			
		68	68
Données actuarielles			
Fortune de prévoyance disponible	en Mio. CHF	2'387	2'011
Obligations assurés actifs	en Mio. CHF	1'227	1'040
Obligations bénéficiaires de rentes	en Mio. CHF	1'130	947
Total des obligations actuarielles	en Mio. CHF	2'357	1'987
Ratio Actifs / Rentiers (obligations actuarielles)	en %	52.1 / 47.9	52.3 / 47.7
Ratio Actifs / Rentiers (nombre)	en %	64.7 / 35.3	66.0 / 34.0
Degré de couverture consolidé (toutes les caisses de prévoyance)	en %	101.30	101.19
Placement de la fortune			
Fortune de placement	en Mio. CHF	2'433	2'054
Performance totale nette	en %	6.70	6.84
Assurance de risque			
Masse salariale assurée	en Mio. CHF	419.17	388.32
Cotisations de risque versées	en Mio. CHF	14.06	12.99
Cotisation de risque moyenne	en %	3.35	3.35
Utilisation pour les cas de décès et d'invalidités entrés en force	en Mio. CHF	4.82	5.51
Cotisation de risque moyenne nette	en %	1.15	1.25
Frais de gestion			
Frais de gestions versés	en Mio. CHF	1.87	1.79
Moyenne par destinataire (brut)	en CHF	166.96	174.75
Rétrocession à l'employeur	en Mio. CHF	0.43	0.16
Frais de gestion effectif par destinataire (net)	en CHF	128.47	158.76
Bases techniques			
Taux technique d'intérêt	en %	2.75	3.5
Bases techniques actuarielles		LPP 2010	LPP 2010
Rendement attendu	en %	3	3



Rétrospective

L'année 2013 a été, pour la Fondation collective Symova, totalement sous le signe de la réduction du taux technique d'intérêt. En raison d'attente de rendements futurs fortement diminués, le Conseil de Fondation a décidé à fin avril 2013 de rabaisser le taux technique d'intérêt de 3.50 % à 2.75 % pour le 31.12.2013. Ceci implique les effets suivants : d'abord il sera nécessaire d'augmenter le capital de couverture des bénéficiaires de rentes de quelque 7.50 % pour les rentes acquises versées ; ensuite, le taux de conversion doit être ramené de plus de 8 %. Ainsi le taux de conversion de la partie sur- obligatoire pour les femmes à l'âge de 64 ans se situe nouvellement à 5.95 % (auparavant 6.44 %) et pour les hommes à l'âge de 65 ans nouvellement à 5.72 % (auparavant 6.22 %). Afin que les rentes de vieillesse futures, et ce au minimum pour la période d'assurance à laquelle la baisse du taux à lieu, ne soient pas plus péjorées, le Conseil de Fondation a décidé d'augmenter les avoirs de vieillesse individuels dans la proportion de la réduction des prestations. En outre, il a recommandé aux commissions de prévoyances d'augmenter les cotisations d'épargne dans les mêmes proportions. Il n'y a que de cette manière qu'il y aura suffisamment d'avoir d'épargne à disposition afin qu'une rente de vieillesse identique puisse être atteinte avec un taux de conversion rabaisé. De manière réjouissante, une grande partie des commissions de prévoyance a suivi cette recommandation afin d'assurer une préservation des prestations auprès plus de 90 % des assurés de la Fondation collective Symova.

La réduction du taux technique d'intérêt a, après déduction des réserves à disposition, nécessité 5 points pourcent du degré de couverture global. Après déduction des réserves, le capital de couverture des bénéficiaires de rentes a dû être augmenté de quelque 58.6 mio et les avoirs d'épargne individuels de quelque 49.4 mio (au total 108 mio). Ainsi, c'est particulièrement réjouissant de constater que le degré de couverture consolidé de la Fondation collective Symova s'est, par rapport à l'année précédente, même légèrement amélioré et qu'il se situe actuellement à près de 101.3 %. Sans les mesures mentionnées, le degré de couverture global de la Fondation collective Symova se situerait à 106.26 %.

Naturellement la situation financière de chaque caisse de prévoyance est plus importante que le degré de couverture consolidé. Nous constatons que 70 % de l'ensemble des caisses de prévoyances présentent à ce jour déjà un degré de couverture de plus de 100 %. 21 Caisses de prévoyances sont encore en sous couverture et doivent être assainies dans les années à venir.

Nous pouvons, d'une manière résumée, affirmer que la Fondation collective Symova est sur les bons rails. La plupart des caisses de prévoyances a déjà atteint le but du financement à 100 % des prestations et par conséquent atteint le but sept ans avant le terme qui était prévu par le concept d'assainissement. Avec la réduction du taux technique à 2.75 %, la Fondation collective Symova est préparée pour des rendements futurs éventuellement amoindris. Il faut encore souligner que les coûts effectifs de risque et de gestion de la Fondation collective Symova supportent la comparaison avec d'autres institutions. Le retour sur investissement est largement au dessus de la moyenne.

Perspectives

Avec l'introduction du modèle Splitting (différenciation de la partie obligatoire de la partie sur- obligatoire) ainsi qu'avec la réduction du taux technique d'intérêt et des mesures d'accompagnement y relatives, il y a eu beaucoup de changements au cours des dernières années au sein de la Fondation collective Symova. L'année 2014 est à contrario à considérer comme l'année de consolidation, c'est-à-dire que toutes les décisions doivent être transposées. Jusqu'à l'introduction des nouvelles bases techniques LPP 2015 pour le 1er janvier 2017, il n'y a de nécessité d'agissement supplémentaire pour toute la Fondation. Au niveau des caisses de prévoyance, il subsiste toutefois quelques cas pour lesquels de grands défis en terme de besoin de financement et d'adaptation des prestations sont encore à relever. Le but du Conseil de Fondation, de l'Administration ainsi que des entreprises affiliées, est de renforcer la confiance des assurés dans la prévoyance professionnelle en fortifiant les employés assurés dans leur conviction de pouvoir leur offrir une solution de prévoyance attractive.



Stratégie de placement

La stratégie de placement est demeurée inchangée par rapport à l'année passée. La forte pondération de l'immobilier sera comme auparavant conservée en toute connaissance de cause étant donné que cette catégorie de placement a jusqu'à ce jour réalisé un rendement stable qui se situe en dessus du rendement cible. En sus, le portefeuille immobilier qui est détenu au travers de Fondations de placements et qui a été complété depuis le 1er décembre 2012 avec de l'immobilier étranger, est largement diversifié. La fortune de placement de la Fondation collective Symova se montait à quelque CHF 2'433,5 mio à fin 2013.

Catégorie de placement	Allocation stratégique d'actifs		Investi au 31.12.2013
	Stratégie	Fourchette	
Liquidités	5 %	0 – 10 %	5.43 %
Obligations CHF	29 %	26 – 32 %	26.28 %
Actions Suisse	10 %	8 – 12 %	10.54 %
Actions étrangères	16 %	14 – 18 %	16.46 %
Actions marchés émergents	3 %	2 – 4 %	2.99 %
Immobilier Suisse	31 %	28 – 34 %	31.85 %
Immobilier étranger	2 %	0 – 3 %	2.42 %
Commodities (matières premières)	4 %	1 – 5 %	3.99 %
Placements chez l'employeur	0 %	0 – 2 %	0.04 %
	100 %		100.00 %

Performance 2013

De même qu'en 2012, le marché Suisse des actions a également réalisé en 2013 un rendement des plus positifs. Les indices globaux en actions les plus importants, à l'exception des marchés émergents (pays émergents), furent positifs. Les taux d'intérêt à long terme ont légèrement augmentés dans la plupart des pays. Le Japon en est toutefois un îlot d'exception. Cette augmentation des taux d'intérêt a eu pour conséquence au cours de l'année 2013 qu'une performance négative a été réalisée sur le marché obligataire. Les marchés monétaires se sont comportés de manière diverses par rapport au Franc Suisse au cours de l'année écoulée. L'Euro a augmenté sa valeur jusqu'à 1.55 % en sus par rapport au Franc Suisse, le Dollar à quant à lui à contrario perdu jusqu'à 2.84 %. En raison de ce marché des placements de manière générale des plus réjouissant, la Fondation collective Symova a pu réaliser une performance globale en 2013 de 6.70 % (6.84 % pour l'année auparavant). Ainsi le rendement au cours des deux dernières années a été largement dépassé des 3 % attendus.

Les différentes catégories de placement ont réalisés les rendements suivants :

Obligations Suisse	-1.69 %
Actions Suisse	24.99 %
Actions étrangères	23.97 %
Actions marchés émergents (pays émergents)	-5.60 %
Immobilier Suisse	5.39 %
Commodities (matières premières)	-8.73 %
Performance totale 2013	6.70 %
Benchmark	6.54 %

La performance globale de la Fondation collective Symova de 6.70 % a été, au cours de l'année commerciale 2013 écoulée, en dessus de 0.16 % par rapport à notre propre indice de stratégie donné. La différence positive est essentiellement due à la surperformance des actions suisses et étrangères ainsi que des matières premières (commodities). Le placement immobilier en Suisse a quant à lui à contrario rendu un rendement légèrement en dessous de la moyenne. Il est important de remarquer que le rendement du Benchmark de 6.54 % ne tient compte d'aucun frais de gestion de la fortune alors que les rendements effectifs tiennent compte de tous les frais de gestion de fortune.



Décompte des frais de gestion

Le décompte ordinaire des frais de gestion présente au bilan un excédent de CHF 424'096. L'augmentation du bénéfice par rapport à l'année précédente est particulièrement due à l'augmentation proportionnelle des frais des travaux qui a été attribuée en pourcent à l'Administration et aux organes de la gestion de la fortune.

Basé sur les dispositions réglementaires, les éventuels bénéfices découlant du bilan annuel des frais de gestions seront redistribués proportionnellement aux entreprises. Ainsi un montant total de CHF 428'596 à fin 2013 a été distribué proportionnellement aux entreprises sous la forme de réserve de cotisation de l'employeur.

Bilan ordinaire

	2013 en CHF	2012 en CHF
Cotisations de frais de gestions	1'871'282	1'794'078
Charges administratives	2'165'990	2'240'922
Déduction de la part frais de gestion de fortune	- 718'804	- 658'983
Total charges administratives	1'447'186	1'581'939
Excédent du bilan ordinaire	424'096	212'139

Décompte global

Bénéfice reporté en début d'exercice	934'500	861'500
Bénéfice bilan ordinaire	424'096	212'139
Produits extraordinaires	0	18'255
Distribution en faveur des caisses de prévoyances	- 428'596	- 157'394
Bénéfice à reporter	930'000	934'500

Le montant des frais de gestion est inchangé depuis le 1.1.2012 et est défini selon le nombre d'assurés actifs dans une caisse de prévoyance. Il se monte à :

Nbre de personnes actives assurées	Module	Cotis. de frais de gestion annuelle par assuré actif	Cotis. de frais de gestion annuelle par bénéficiaire de rente
1 – 9	VK 1	CHF 318.00	CHF 96.00
10 – 49	VK 2	CHF 288.00	CHF 96.00
50 – 99	VK 3	CHF 258.00	CHF 96.00
100 – 249	VK 4	CHF 231.00	CHF 96.00
250 – 999	VK 5	CHF 201.00	CHF 96.00
dès 1'000	VK 6	CHF 174.00	CHF 96.00



Institution d'assurance

L'institution d'assurance couvre les prestations pour les cas de prévoyance de décès et d'invalidité (prestations de risques). Elle est financée avec les cotisations de risque. En 2013 les prestations effectives ont également été considérablement plus basses qu'attendues selon la probabilité découlant des bases techniques actuarielles LPP 2010 (base technique pour le calcul de la cotisation de risque). En sus, le fond de fluctuation des risques et leurs réserves de fluctuation des valeurs a été diminué. Il en résulte ainsi un bénéfice total de CHF 24'398'290 à fin 2013 découlant des rachats dans l'institution d'assurance et rendement de la fortune. Ce bénéfice a été distribué aux caisses de prévoyance proportionnellement aux cotisations de risques versées et attribué à la réserve pour changement de bases des assurés actifs.

	2013 en CHF	2012 en CHF
Cotisation de risque employé / employeur	14'062'091	12'989'609
Déduction des prestations réglementaires	<u>- 4'824'996</u>	<u>- 5'509'822</u>
Excédent des cotisations	9'237'095	7'479'787
Dissolution (2013) / Constitution (2012) des réserves	9'160'000	- 850'000
Bénéfice de l'activité d'assurance	18'397'095	6'629'787
Rendement du placement de la fortune	2'648'052	2'536'192
Achats dans l'institution d'assurance	1'983'022	0
Dissolution (2013) / Constitution (2012) des réserves de fluctuation des valeurs	<u>1'476'120</u>	<u>- 496'000</u>
Total du bénéfice avant distribution	24'504'289	8'669'979

Le Conseil de Fondation a décidé de la distribution du bénéfice suivant de l'institution d'assurance :

	2013 en CHF	2012 en CHF
Bénéfice global	24'504'290	8'669'979
Report à nouveau	<u>- 106'000</u>	<u>- 528'000</u>
Distribution en faveur des caisses de prévoyance	24'398'290	8'141'979
Pour la constitution de réserves pour changement de bases des assurés actifs (niveau caisse de prévoyance)		

Après distribution, la fortune de l'institution d'assurance se composait comme suit :

	2013 en CHF	2012 en CHF
Fonds de fluctuation des risques (calcul de l'expert en caisses de pension)	15'090'000	24'250'000
Réserve de fluctuation des valeurs	1'991'880	3'468'000
Report de bénéfices (6 mois de cotisations)	<u>7'134'000</u>	<u>7'028'000</u>
Total de la fortune (provisions) à la fin de l'année	24'215'880	34'746'000



Bilan actuariel

	2013 in CHF	2012 in CHF
Fortune de prévoyance disponible	2'387'345'247	2'010'876'586
Capital de prévoyance des assurés actifs	1'226'676'730	1'010'426'145
Capital de prévoyance des bénéficiaires de rentes	1'116'563'659	930'892'972
Provisions techniques	13'398'762	45'952'934
Total des obligations actuarielles	2'356'639'151	1'987'272'051
Bénéfice (année précédente découvert)	30'706'123	23'604'535

Degré de couverture (Consolidation de toutes les caisses de prévoyances) **101.30 %** **101.19 %**

Degré de couverture inclus institution d'assurance et bénéfice reporté du décompte frais de gestions **101.72 %** **101.75 %**

Degré de couverture des caisses de prévoyances individuelles

Degré de couverture	Nombre de caisses de prévoyances au 31.12.2013		Nombre de caisses de prévoyances au 31.12.2012	
80.00 à 84.99 %	-	0 %	-	0 %
85.00 à 89.99 %	7	10 %	8	12 %
90.00 à 94.99 %	6	9 %	3	4 %
95.00 à 99.99 %	8	12 %	3	9 %
100.00 à 113.20 % ⁽¹⁾	40	59 %	44	65 %
plus de 113.2 %	7	10 %	7	10 %
Total	68	100 %	68	100 %

(1) Jusqu'à un degré de couverture de 113.20 % (ann. préc. 114.30 %) des réserves de fluctuation des valeurs seront créées. Les fonds libres ne sont à disposition qu'au-delà.

Effectif des assurés

	Au 31.12.2013			Au 31.12.2012		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Total assurés actifs	6'088	1'159	7'247	5'687	1'084	6'771
Rentes de vieillesse	2'330	115	2'445	2'031	105	2'136
Rentes d'invalidité	134	16	150	134	14	148
Rentes de conjoint	31	1'236	1'267	14	1'093	1'107
Rentes orphelin / enfant	63	36	99	63	50	113
Rentes totales	2'558	1'403	3'961	2'241	1'255	3'496



Organisation

Conseil de fondation (période du mandat du 01.07.2013 au 30.06.2016)

Représentants des employeurs :

Kirberg Frank, chef finances-HR SOB, Weinfelden	Vice-président
Jermann Franziska, chef finances-HR BLS AG, Uettiligen	
Schmid Fabian, Directeur RBS, Gwatt	
Trachsel Werner, Directeur VZO, Uerikon	
Blumenthal Paul, CA TransN, Schmitten	jusqu'au 31.01.2013
Flury Hans, Bolligen	jusqu'au 30.06.2013
Stricker Hans-Jakob, Directeur adjoint RBS, Urtenen-Schönbühl	jusqu'au 30.06.2013

Représentants des employés :

Reichen Beat, adjoint chef serrurerie/mécanique BLS AG, Spiez	Président
Graf-Litscher Edith, Secrétaire SEV, Conseillère nationale (PS/TG), Frauenfeld	
Hunziker Kurt, conducteur de bateaux SGV, Luzern	
Reichen Beat, adjoint chef serrurerie/mécanique BLS AG, Spiez	
Christen Eric, électricien CJ, Les Pommerats	jusqu'au 30.06.2013

Commission des placements (période du mandat du 01.10.2013 au 30.09.2014)

Bähler Markus, chef des finances, Verkehrsbetriebe STI, Thun	Président
Trachsel Werner, Directeur VZO, Uerikon	Vice-président
Krebs Ralph, chef finances/logistique Reka, Muri	
Niklaus Urs, Directeur Fondation collective Symova, Lohn-Ammannsegg	
Reichen Beat, adjoint chef serrurerie/mécanique BLS AG, Spiez	
Ammann Dominique, PPCmetrics AG Zürich; consultant (sans droit de vote)	
Flury Hans, Bolligen	jusqu'au 30.09.2013

Direction

Niklaus Urs, directeur
 Gabriel Sara, responsable placements et finances
 Keller Remo, directeur adjoint et responsable prévoyance

Consultants externes

Expert de prévoyance professionnelle	Martin Schnider, Abcon AG
Organe de contrôle	PricewaterhouseCoopers AG, Bern
Autorité de surveillance	Bernische BVG- und Stiftungsaufsicht (BBSA)
Expert en placements	PPCmetrics AG

